



**DOSSIER**

## LA COMMISSION LOCALE D'INFORMATION NUCLÉAIRE À LA LOUPE

P4 à 6

### ZOOM

Exercice de sécurité nucléaire à Paluel :  
tester un nouveau dispositif d'alerte

P3

### BON À SAVOIR

L'iode, une  
protection  
nécessaire

P7

### ÇA S'EST PASSÉ

Retour sur  
une année  
d'actions

P8



## 2 questions à...

**Jean-Louis Chauvency,**  
président de la Clin

### 1- La Clin a accueilli une nouvelle commission élargie en 2021. Qu'est-ce qui change ?

« L'élargissement de la commission est la conséquence de l'agrandissement du périmètre du Plan Particulier d'Intervention porté de 10 à 20 km autour des deux centrales en 2019. Ce sont maintenant 210 communes et 193 000 habitants répartis sur deux départements qui sont intégrés à ce plan de prévention.

Le président du Département a intégré au sein de la Clin ces nouveaux territoires en désignant de nouveaux représentants élus mais aussi deux associations de protection de l'environnement dont l'une est majoritairement impliquée dans le département de la Somme. Ces derniers sont maintenant informés de l'activité des centrales et sont pleinement intégrés à la Clin.

Je me félicite de cet agrandissement qui permet au plus grand nombre d'être sensibilisé et acculturé au risque nucléaire et à ses enjeux locaux. D'autant plus dans le contexte du futur projet de construction d'une paire d'EPR2 à Penly. »

### 2- La Commission particulière du débat public CDPD vous a auditionné dans le cadre du futur débat public sur le projet EPR 2 à Penly. Pour quelles raisons ? À quoi faut-il s'attendre ?

« En effet, en juin avec les membres du bureau, j'ai pu, faire remonter les attentes de la Clin en matière de débat public et de transparence sur le projet d'EPR qui s'annonce à Penly. Par ailleurs, nous avons été facilitateur de rencontres avec certains acteurs notamment associatifs du territoire.

Pour le moment, même si Penly est le premier site désigné pour accueillir cette nouvelle génération d'EPR, le projet n'a pas démarré. En octobre, la phase de concertation débutera avec tous les acteurs du territoire et notamment les citoyens. Le but de la CDPD est de recueillir l'avis du plus grand nombre pour établir un rapport sur tous les aspects de l'implantation des réacteurs et sur la faisabilité du projet. Économie locale, main d'œuvre, capacité financière, formation, retours d'expérience des EPR, emploi, aménagement du territoire... tous les sujets seront librement abordés permettant à chacun de donner son point de vue.

La Clin ne manquera pas d'apporter le sien tout en relayant les informations et événements en lien avec le débat public. »

# PRÉSENTATION de la Clin

(commission locale d'information auprès des centrales nucléaires de Paluel et de Penly)

### LA Clin, C'EST :

Une Commission qui se doit d'informer en toute transparence les publics sur les activités des centrales nucléaires de Paluel et Penly et notamment les populations habitant dans le périmètre de protection, soit 20 kilomètres autour de chaque centrale.

Un Lieu d'échange et de débats entre les exploitants EDF de Paluel, de Penly, la société civile et avec le concours de l'autorité de sûreté nucléaire (ASN) qui se retrouvent régulièrement pour réfléchir, se concerter et répondre aux interrogations.

Une entité Indépendante, rattachée au Département de la Seine-Maritime.

Un comité chargé de travailler sur des questions relatives à la sûreté Nucléaire, la radioprotection et l'environnement et qui rend public le résultat de ses travaux.

### LA Clin RASSEMBLE :



Des élus



Des représentants d'associations de protection de l'environnement



Des personnes qualifiées et des représentants du monde économique



Des représentants des organisations syndicales



Clin Paluel-Penly - Hôtel du Département,  
quai Jean-Moulin CS 56 101 - 76101 Rouen CEDEX  
clin.paluel.penly@seine-maritime.fr - 02 32 81 68 70  
www.clin76.fr

Directeur de la publication : Jean-Louis Chauvency  
Dépôt légal à parution : ISSN n° 2015-2077  
Création : le Perroquet Bleu  
Réalisation : image.france  
Crédit photo et illustration : Clin 76, Adobe Stock

Clin info réalisé avec le concours financier de l'État et du Département de la Seine-Maritime.



## Exercice de sécurité nucléaire à Paluel : tester un nouveau dispositif d'alerte

Anticiper et prendre de bonnes décisions : c'est tout l'enjeu de ce nouvel exercice national de sécurité nucléaire qui se déroulera mercredi 12 et jeudi 13 octobre autour de la centrale de Paluel. Ces deux journées, aux objectifs différents, mobiliseront les autorités, l'exploitant, les élus locaux et les habitants situés dans le périmètre du Plan particulier d'intervention\*.

### JOUR 1

Cette journée vise à **former, entraîner, améliorer** l'organisation dans la gestion d'un accident. Les équipes de la centrale prendront connaissance de l'incident sur un simulateur. Elles mettront en œuvre tous les outils de commande à disposition pour le résoudre. Selon la nature de l'incident, toute l'organisation de crise de la centrale se mettra en place, nécessitant une alerte des autorités municipales et préfectorales pour pouvoir mobiliser les différents acteurs au service de l'État : pompiers, forces de l'ordre, autorité de sûreté nucléaire, etc.

préalable sur une quelconque plateforme. L'alerte s'impose à l'ensemble des applications utilisées, que l'appareil soit en veille ou en mode silencieux», précise Laurent Mabire, adjoint au directeur du service interministériel régional des affaires civiles et économiques de défense et de la protection civile (SIRACEDPC) de la préfecture de la Seine-Maritime.



### JOUR 2

Cette journée sera dédiée **aux mesures de protection de la population**, à commencer par l'alerte aux habitants: le déclenchement des sirènes et **le test d'un nouveau système, appelé FR-Alert.** « Un message écrit et sonore est envoyé aux propriétaires de téléphone portable situés dans la zone et sans qu'ils ne soient inscrits au

Ce dispositif, testé 4 fois au niveau national, a été utilisé en Gironde, pour la première fois en situation réelle, lors des forts incendies du mois de juillet.

**Autre événement majeur de l'exercice :** 102 élèves et 6 instituteurs d'une école élémentaire seront évacués pendant quelques heures.



### Mobilisation de la Clin

**Avant l'exercice :** la Clin co-organisera la **réunion publique du 27 septembre** avec les services de la préfecture. Elle présentera avec ses partenaires (ASN, IRSN, ANCCLI ...) une thématique autour de l'accident nucléaire. Tous les habitants de la zone PPI sont invités à y participer et pourront échanger avec les acteurs.

**Pendant l'exercice :** elle interviendra en tant qu'observateur sur des lieux stratégiques et se mobilisera auprès des services de l'État pour proposer des activités éducatives aux élèves et ainsi les sensibiliser au risque nucléaire.

Lire aussi page 8 pour connaître le retour d'expérience dressé par l'ensemble des participants après l'exercice de sécurité nucléaire mené les 14 et 15 septembre 2021 à Penly.

\*PPI : dispositif local défini en France pour protéger les populations, les biens et l'environnement, pour faire face aux risques particuliers liés à l'existence d'une ou de plusieurs installations industrielles.

# DOSSIER

## La Commission locale d'information nucléaire à la loupe

En France, auprès de toute installation nucléaire, le président du Conseil départemental a l'obligation de créer une commission locale d'information. Instance indépendante, d'observation, de vigilance, de réflexion et de débats contradictoires, la Clin Paluel-Penly est un lieu unique d'échanges permettant de s'informer et de comprendre ce qu'il se passe dans ces installations.

### C'EST QUOI LA CLIN ?

La Commission locale d'information auprès des centrales nucléaires de Paluel et de Penly est une instance indépendante et pluraliste depuis 1990. Elle représente un lieu de débat et d'échanges sur leur fonctionnement et activités.

### QUI LA COMPOSE ?

Elle rassemble des représentants de la société civile, nommés ou désignés par le président du Département de la Seine-Maritime. Elle compte 65 membres titulaires qui se réunissent régulièrement pour échanger et débattre.

Organisations syndicales de salariés des 2 sites nucléaires

Élus locaux

Associations environnement



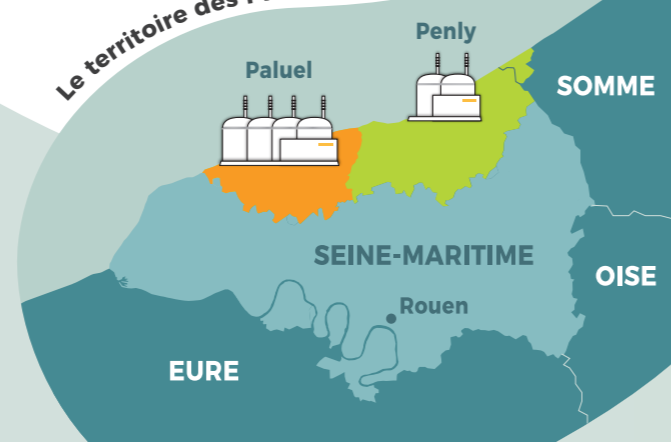
Des représentants de l'État, l'ASN et les exploitants des CNPE de Paluel et Penly participent à la Clin, sans voix délibérative.

Personnes qualifiées ou représentants du monde économique

### QUI EST CONCERNÉ PAR LES TRAVAUX DE LA CLIN ?

Son champ d'action se situe dans le périmètre du Plan Particulier d'Information (PPI), à savoir 20 km autour de chaque centrale. Ainsi, la Clin Paluel-Penly couvre un large territoire allant de Fécamp à Ault (Somme) couvrant 210 communes et 193 000 habitants.

Le territoire des PPI à l'échelle du département



### QUELLES SONT SES MISSIONS ?

Les membres de la commission échangent, partagent les informations, confrontent les points de vue pour mieux comprendre le fonctionnement des deux centrales nucléaires de Paluel et Penly.

Ils informent la population de manière transparente sur l'activité de ces 2 sites et sur tout événement pouvant y survenir.

#### CONCRÈTEMENT

-  **Suivre les incidents et transmission des questionnements** aux 2 exploitants nucléaires et à l'Autorité de sûreté nucléaire.
-  **Émettre** des avis.
-  **Participer aux enquêtes** et consultations publiques.
-  **Participer en tant qu'observateurs** aux inspections de l'ASN et aux exercices nationaux organisés par la Préfecture.
-  **Réaliser des expertises indépendantes** et des prélèvements, analyses dans l'environnement.
-  **Se mobiliser aux côtés de l'État et de l'IRSN** (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire) pour relayer les sujets d'actualité, en particulier les campagnes de distribution d'iode (*lire aussi page 7*).
-  **Organiser** tout au long de l'année des **réunions techniques, des visites à thèmes, des formations** afin d'améliorer les connaissances et compétences des membres.
-  **Informers le grand public à travers l'édition du magazine Clin infos**, une à deux fois par an, en organisant des réunions publiques sur des sujets d'actualité et en mettant à jour son site Internet.

### QUELLES ACTIONS A MENÉ LA CLIN DERNIÈREMENT ?

Les membres de la Clin ont participé en tant qu'observateurs au deuxième jour de l'exercice de sûreté nucléaire de Penly en septembre 2021.

La Clin a participé avec l'ASN à l'organisation d'un panel citoyen permettant de recueillir plusieurs avis sur la stratégie. Ce travail collectif a donné lieu à un certain nombre de recommandations. D'autres sujets plus techniques ont été abordés tels que le phénomène de corrosion sous contraintes, les améliorations de sûreté post-Fukushima et le répartiteur de corium, ainsi que le Mox.

### QUELS SONT LES PROJETS À VENIR ?

La Clin se mobilisera pendant l'exercice national de sécurité autour de Paluel ; mais aussi au cours du **débat public organisé pour recueillir les avis des citoyens sur le projet d'implantation d'un réacteur EPR2 à Penly**. Elle sera très attentive à ce que tous les sujets liés à ce projet soient débattus. Elle souhaite également mener des opérations de sensibilisation auprès des élèves de 5<sup>e</sup> des 23 collèges localisés dans le périmètre PPI.

### EN TANT QUE CITOYEN, COMMENT PUIS-JE PARTICIPER AUX TRAVAUX DE LA CLIN ?

La Clin invite tous les citoyens à participer au débat sur le nucléaire. Comment ? À travers les réunions publiques organisées une fois par an sur des sujets d'actualité, lors des débats publics ou des consultations organisées par l'État, comme celle organisée prochainement pour le projet EPR2.

Ces moments d'échanges permettent de s'informer et de poser des questions directement à EDF ou l'ASN.



Plus d'informations : [clin76.fr](http://clin76.fr)

# DOSSIER

## Ils sont la Clin

« Apporter un point de vue différent »



**Alain Correa,**  
membre de la Clin,  
représentant de l'association  
« Stop EPR ni à Penly,  
ni ailleurs »

« Je suis membre de la Clin depuis 2011. J'apporte un point de vue différent, moins engagé sur les aspects financiers et économiques du nucléaire mais beaucoup plus tourné vers la population et l'environnement. Faire partie de la Clin nous permet de visiter les installations, d'avoir connaissance des incidents identifiés dans les 6 réacteurs des deux centrales nucléaires du territoire. Nous sommes présents, nous échangeons mais notre voix n'est pas audible. Nous n'avons pas changé d'avis sur le nucléaire qui reste une énergie financièrement dispendieuse et techniquement faillible. »

« Défendre l'industrie nucléaire et le travail des salariés »



**Caroline Lozay,**  
déléguée syndicale CFE-CGC,  
salariée EDF

« Je sié debate au sein du collège des syndicats et je suis membre du bureau de la Clin. Radiochimiste de profession, salariée de la centrale. Je suis dédiée à 100 % à la défense des salariés. La Clin a toute sa place et les différentes personnes qui y siègent apportent un autre regard sur cette industrie que je défends. Pour ma part, je soutiens le travail des salariés de la centrale, leurs compétences, leurs savoir-faire. L'industrie nucléaire est exigeante et relativement transparente. Nous avons accès à beaucoup d'informations. Le rôle de la Clin est de les relayer auprès de la population et notamment des jeunes riverains. Les risques existent, personne ne le nie mais il faut les comprendre, savoir expliquer ce que l'on fait pour s'en prémunir. À l'avenir, j'aimerais proposer des actions pour aller à la rencontre des plus jeunes, expliquer les métiers du nucléaire. »

« Donner une vérité »



**Jean-François Feugray,**  
expert représentant la SFEN

« Nommé en 2020 au collège des personnes désignées pour leurs compétences dans les domaines de la sécurité nucléaire, je représente la SFEN Société Française d'Energie Nucléaire, une association d'experts, de scientifiques d'ingénieurs. Nous ne sommes ni pour, ni contre le nucléaire. Nous apportons un éclairage objectif, participons à des débats avec l'exploitant, l'Autorité de Sûreté Nucléaire les « pour » et les « contre » ; nous faisons part de nos connaissances sur ces sujets sensibles et répondons aux inquiétudes tel que la distribution des pastilles d'iode, les événements actuels dans les centrales de l'Ukraine avec le conflit en cours, la préparation au débat public sur la construction de deux EPR sur le site de Penly. Nous encourageons nos concitoyens à participer aux événements organisés par la Clin pour se faire son propre avis. »

« Une instance indispensable »



**Patrice Philippe,**  
président de la communauté de  
communes des Falaises  
du Talou

« Je suis élu depuis 1995, soit presque autant d'années que les débuts de la centrale. J'ai siégé il y a quelques années à la Clin, j'en suis parti et j'y suis revenu. La Clin est une commission importante, indispensable même. Elle permet d'informer en toute transparence sur l'activité nucléaire. J'ai accès à beaucoup d'informations et je me charge de les relayer à mes concitoyens. Je leur parle notamment du prochain débat public sur le projet EPR2 qui suscite déjà des interrogations : le nombre de personnes embauchées, les routes à construire pour y accéder, les logements pour héberger les ouvriers, etc. »

« Information des publics »



**Gaëtan Lafforgue-Marmet**  
Chef de Division à l'autorité  
de sûreté nucléaire

« L'ASN place l'information des publics au cœur de son activité, et à ce titre le bon fonctionnement des CLI est primordial. La Clin est une instance où les discussions sont riches et diverses et où les membres n'hésitent pas à s'emparer de sujets techniques. L'ASN continuera à aider la Clin pour améliorer les connaissances sur le nucléaire des habitants de la région, ainsi que pour la montée en compétence et la bonne information de ses membres. »



# BON À SAVOIR

## Pourquoi l'iode est une protection nécessaire en cas d'accident nucléaire ?



Depuis le début de la guerre en Ukraine, des habitants nous ont fait part de leurs inquiétudes. Certains ont même voulu retirer des comprimés d'iode. Protecteur en cas d'accident nucléaire, il n'est pourtant pas un médicament miracle. Sa distribution reste ciblée et encadrée. On fait le point.

### UTILITÉ



En cas d'accident nucléaire, un rejet d'éléments dont l'iode radioactif dans l'atmosphère pourrait constituer un risque sanitaire. Respiré ou avalé, l'iode radioactif se fixe sur la glande thyroïde, un organe essentiel à la régulation hormonale. La prise de comprimés d'iode stable permet de saturer la glande qui, ainsi, ne peut plus capter ou fixer l'iode radioactif.

### DISTRIBUTION



Depuis 1997, des campagnes de distribution sont organisées tous les 7 ans par les services de l'État. Cela concerne les habitants, entreprises et établissements recevant du public (ERP) situés dans un périmètre de 0 à 20 km autour des centrales nucléaires de Paluel et Penly. Ils sont invités à venir retirer leurs comprimés en pharmacie. Une prochaine distribution est d'ailleurs envisagée courant 2023.

### LE PRENDRE AU BON MOMENT



En cas d'accident, il est nécessaire d'attendre la consigne du préfet pour prendre les comprimés et uniquement à ce moment précis. Tous les moyens de communication (radio, télévision, véhicules avec haut-parleur des collectivités, des pompiers ou gendarmes) seront utilisés pour alerter l'ensemble ou une partie de la population et notamment avec le système FR-Alert. Aussi, la prise d'iode stable associée à la mise à l'abri, est un moyen de protéger efficacement la thyroïde contre les effets des rejets d'iode radioactif qui pourraient intervenir en cas d'accident nucléaire.

### NOUVEL HABITANT :

#### COMMENT VOUS PROCURER DES COMPRIMÉS D'IODE ?

**Si votre logement ou habitation se situe dans un rayon de 10 et 20 km autour d'une centrale nucléaire, vous pouvez vous rendre dans une pharmacie de votre secteur muni d'un justificatif de domicile (facture EDF, eau, internet...) et d'une pièce d'identité.**

**Vous habitez en dehors du périmètre ? il n'est pas nécessaire de vous en procurer en pharmacie. L'État dispose de stocks de comprimés d'iode stable pour être en mesure de protéger la population. Ces stocks permettront de couvrir les besoins de la population française en cas de risque d'exposition à des rejets d'iode radioactif dans l'environnement.**



### UNE PROTECTION EFFICACE

L'efficacité de l'iode est de 24 heures et son effet maximal est optimal en quelques minutes. Elle décline progressivement, pour n'être plus que de 50 % 6 heures après l'ingestion. Les comprimés d'iode peuvent être pris par tous. Ils sont en particulier recommandés pour les personnes dont la thyroïde est la plus sensible vis-à-vis du risque de contamination : femmes enceintes (fœtus), bébés, enfants et les jeunes. Les comprimés d'iode se conservent pendant 7 ans, voire 10 ans à condition qu'ils aient été stockés à l'abri de la chaleur et de l'humidité. À noter qu'il ne protège pas contre les autres substances radioactives.

Pour plus de renseignements : [www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)



# ÇA S'EST PASSÉ

Après deux années ralenties à cause de la crise sanitaire, l'activité de la Clin reprend. Aperçu des actions menées ces derniers mois.

**17 mai 2022** : le projet EPR2 présenté aux membres avant le lancement du débat public

Depuis plusieurs années, EDF a lancé le développement d'un nouveau réacteur (EPR) optimisé et industrialisé : l'EPR2. Il a vocation à renouveler en partie le parc nucléaire actuellement en exploitation en France et ainsi contribuer à renforcer le nucléaire français. Le site de Penly a été choisi pour construire une première paire de réacteurs. Avant de lancer ce chantier, un débat public s'ouvrira en octobre pour une durée de 4 mois, débat qui participera plus largement à la concertation nationale sur l'énergie. Lors de cet échange, Antoine Ménager, directeur du débat public EPR2, a présenté les caractéristiques des réacteurs EPR et a donné des précisions sur les différentes étapes à venir. Les discussions porteront sur la dimension territoriale du projet, sur la mobilisation de la filière nucléaire et sur la conception des EPR. Les alternatives aux EPR2 seront également débattues tout comme les enjeux de sûreté du projet, son budget et la gestion des déchets nucléaires. La Commission nationale du débat public décidera des modalités de la consultation et la participation du public.



**29 janvier 2022** : un panel citoyen réfléchit au « post-accident »

L'Autorité de sûreté nucléaire a proposé à la Clin Paluel-Penly de co-organiser une réunion afin d'échanger sur les mesures de protection de la population prises à la suite d'un accident nucléaire. Elles étaient centrées sur les restrictions d'utilisation des produits des potagers et pourraient être prononcées par les autorités à la suite d'un accident nucléaire. Une dizaine de personnes y ont participé. Leurs recommandations ont été envoyées aux autorités nationales. On peut citer notamment l'importance de bien communiquer et de sensibiliser en amont sur ces restrictions.



**14 et 15 septembre 2021** : des membres de la Clin étaient invités à participer au deuxième jour de l'exercice de sécurité autour de Penly (14 et 15 septembre) au cours duquel les mesures de protection de la population ont été testées pour la première fois.

Après cet exercice, les autorités se sont réunies pour dresser un bilan. Beaucoup d'enseignements positifs ont été tirés. Cependant la participation d'une seule personne à l'évacuation de la zone a été vécue comme une vraie déception.

Aussi, afin de faire participer les scolaires et permettre leur évacuation, l'exercice de sécurité de Paluel a été programmé le jeudi et non le mercredi.



**8 mars 2022** : la Clin fait le point sur son activité

Réunis en sa séance plénière, les membres du Clin ont élu un nouveau bureau, validé le rapport d'activité 2021 sans oublier d'approuver le programme d'activité et le budget 2022.

## L'activité depuis 2021 en chiffres :

- **2 séances plénières**, nécessaires au bon fonctionnement de la Clin pour la validation des activités et du budget.
- **2 commissions de communication, 7 commissions techniques**, parmi lesquelles 2 visites du CNPE de Penly et un échange organisé à la demande d'un membre de la Clin, dédié au projet de récupérateur de corium, ou encore à la présentation du projet Mox ou du projet d'EPR2 aux membres de la Clin.
- **37 participations à des séminaires et réunions extérieures** (15 en 2021 et 22 depuis le début de l'année).
- **1 publication du Clin infos n°16 dédié à l'exercice nucléaire de Penly** en mars 2021.

**17 juin 2022** : visite du CNPE de Penly

Lors de cette visite, les membres de la Clin ont pu découvrir le bâtiment réacteur de la tranche 1, un espace rarement accessible nécessitant l'arrêt du réacteur. Elle s'est poursuivie par une présentation de la salle des machines de la tranche 2 en fonctionnement, où se situe la turbine qui permet la production d'électricité.

